

## LES PIPELINES

## LA MENACE QUI PLANE SUR LA CONSTRUCTION DU GAZODUC DE L'ALASKA

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Monsieur le Président, les députés se souviendront d'avoir accordé il y a environ trois ans l'autorisation de construire le premier tronçon canadien du gazoduc de la route de l'Alaska, ce tronçon étant destiné à l'exploitation des réserves de gaz canadiennes au profit des marchés américains à condition que la construction du gazoduc soit achevée ultérieurement. Les députés se souviendront des garanties absolues données par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à l'époque, maintenant aux Finances (M. Lalonde). Eh bien, il est probable maintenant que ce gazoduc ne sera jamais construit.

La Yukon Pacific Corporation dirigée par Walter Hickel, ancien gouverneur de l'Alaska, vient de demander officiellement la permission de construire un gazoduc traversant cet État en vue d'écouler le gaz de Prudhoe Bay au Japon. En définitive, il est probable que le Canada vendra son gaz à vil prix aux 48 États américains, tandis que les Américains vendront du gaz de l'Alaska à des prix beaucoup plus élevés au Japon. Voilà ce que valent les garanties absolues, la politique énergétique nationale et la naïveté de l'ancien ministre de l'Énergie et du gouvernement libéral indigne qu'il sert.

\* \* \*

• (1415)

## LES SOINS MÉDICAUX

## LES SOINS MÉDICAUX EN ALBERTA—L'INTENTION D'EN CONFIER L'ADMINISTRATION AU SECTEUR PRIVÉ

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour exprimer l'inquiétude que m'inspirent certaines nouvelles récentes en provenance de l'Alberta. Nous avons en effet appris que le gouvernement progressiste conservateur de cette province songeait à confier au secteur privé le contrat d'administration du régime de soins médicaux dans la province.

Or, nous venons de procéder à un consensus national en faveur de tous les principes de l'assurance-maladie. Afin de consolider ce consensus et d'assurer l'avenir de l'assurance-maladie, j'invite mes collègues progressistes conservateurs siégeant à ma droite à condamner la décision que songent à prendre leurs petits copains du gouvernement albertain quant à l'avenir du régime de soins médicaux. Nous espérons que le chef de l'opposition (M. Mulroney) et le porte-parole officiel des conservateurs en matière de santé nous diront qu'ils désapprouvent la privatisation des soins médicaux en Alberta. Alors seulement pourrions-nous croire leurs beaux discours en faveur de la loi canadienne de la santé et de l'avenir de l'assurance-maladie. Ou faut-il plutôt y voir un présage du genre de mesures que prendrait un gouvernement fédéral conservateur?

## Questions orales

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## LES FINANCES

## LES TAUX D'INTÉRÊT—LES PROPOS DU PREMIER MINISTRE

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le 10 février 1980 il déclarait, selon le *Toronto Star*, qu'il pensait que nous pouvions gérer l'économie d'une façon qui nous permette d'avoir des taux d'intérêt plus bas et il disait: «Nous pouvons avoir une plus grande indépendance en matière de politique des taux d'intérêt». Depuis lors, le taux préférentiel a monté jusqu'à 22.75 p. 100. Il est redescendu à 11 p. 100 pour regagner ensuite, puisqu'il est maintenant à 12 p. 100.

La semaine dernière, le 10 mai, le premier ministre disait: «Lorsque le taux aux États-Unis monte, il est impossible que le taux canadien ne monte pas... nous ne pouvons pas nous dissocier des marchés monétaires américains».

Laquelle de ces déclarations du premier ministre est vraie—son leurre pour les élections ou la dernière? Que s'est-il produit pour que le premier ministre estime maintenant que le Canada peut avoir une politique des taux d'intérêt plus indépendante? Pourquoi cette volte-face au cours des quatre dernières années?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, j'ai expliqué la semaine dernière, en réponse à des questions du parti du député je pense et aussi de l'autre parti, que la raison pour laquelle nous ne pouvons pas nous isoler complètement des États-Unis c'est que nous avons un marché financier libre, tout comme aux États-Unis. Si les Canadiens qui ont des économies désirent obtenir le taux d'intérêt courant et que celui-ci monte, de toute évidence ils prêteront leur argent au taux le plus élevé. Ce que j'expliquais—et je vais le répéter au député, car il n'a peut-être pas écouté—c'est qu'il n'y a aucun moyen, hormis des contrôles, qui permette au gouvernement de forcer les Canadiens à prêter leur argent à l'État ou à d'autres Canadiens à un taux inférieur à celui qu'ils peuvent obtenir aux États-Unis.

Que ferait un investisseur canadien à qui nous dirions: «Soyez brave, le député de Saint-Jean, Terre-Neuve, vous aimerait encore davantage si vous vouliez bien prêter vos économies à 8 p. 100 plutôt qu'à 10 ou 12 p. 100». Il répondrait: «Pourquoi ne prêtais-je pas au taux courant? Si vos banques ou votre gouvernement—par l'intermédiaire de vos obligations d'épargne—ne veulent pas me donner le taux courant, je vais aller aux États-Unis, prêter mon argent là et en tirer davantage».

Tout simplement, ou en termes que le député puisse comprendre—et je vois qu'il hoche la tête pour montrer qu'il a compris—c'est parce qu'il est impossible, sans contrôles, d'être totalement indépendant des marchés monétaires américains. Je sais que le député ne souhaite pas que nous ayons recours à des contrôles, par conséquent, j'en resterai là.